Un drame sanglant à Nancy

TROIS BLESSÉS DONT UN AGENT UNE ARRESTATION

Nancy, 21 juin. — Un drame sanglant s'est déroulé, cette nuit, dans le quartier Saint-Livre. Deux hommes, François Verrier, âgé de 54 ans, manœuvre à Malzeville, et René Bazire, âge de 20 ans, forain, sans domicile fixe, passant, un peu après une heure du matin, rue du Moulin, furent soudain assaillis par quatre apaches qui les frappèrent à coups de couteau, les blessant grièvement.

Aux cris des blessés, les agents de la Sûreté Diné et Beyhuerst, accoururent et se lancèrent à la poursuite des meurtriers dans la rue de la Charité. L'agent Diné réussit à en rejoindre un et à l'appréhender. Le malfaiteur porta à l'agent un si violent coup de couteau qu'il lui traversa l'épaule droite; en même temps, l'un de ses compagnons tirait trois coups de revolver sur l'agent Beyhuerst qui accourait au secours de son collègue. L'agent Beyhuerst riposta par cinq coups de revolver. Un projectile au moins porta, car on a relevé des traces de sang dans les rues par où s'enfuirent trois des agresseurs qui lâchèrent pied en voyant que les agents se défendaient.

Les deux blessés et l'agent Diné furent transportés à l'hôpital civil en automobile. Bazire succombait vers cinq heures du matin. Quant à Verrier, aucune de ses blessures n'intéresse l'organe vital.

Des agents attirés par le bruit des détonations, ont pu arrêter l'un des malfaiteurs qui désigna ses complices. L'un d'eux, nommé Nutzen, 18 ans, peintre, a reconnu être l'auteur du coup de couteau donné à l'agent Diné. Il a été écroué.

Le Régime des Mines

LA COMMISSION A ACHEVÉ SES TRAVAUX

Paris, 21 juin. — La Commission des mines, a dans sa réunion d'aujourd'hui, revisé et coordonné les dispositions du projet de loi sur le régime général des mines.

M. Boudoint, député de la Loire, a fait admettre comme adjonction à l'article 15, l'art. 6 de la loi de 1810, qui reconnaît les droits de propriétaires de la surface et les règles d'après le produit des mines concédées.

M. Ajam, rapporteur, déposera son projet à la rentrée.

SÉNAT

Séances du Mercredi, 21 juin 1911

SEANCE DU MATIN

La séance est ouverte à 9 heures et demie sous la présidence de M. Dubost.

Le Budget de l'Agriculture

Le Sénat aborde l'examen des chapitres réservés au budget de l'agriculture.

Sur le chapitre 69, pêches et pisciculture, M. Méline, déclare que nos cours d'eau se dépeuplent; il faut pratiquer en grand les opérations de pisciculture. D'autre part, il importe de relever le crédit pour les améliorations forestières qui n'est pas que de 14.000 francs.

Le ministre de l'agriculture: Ces questions sont à l'ordre du jour, elles recevront à bref délai une solution favorable.

Sur le chapitre 13 (professeurs départementaux d'agriculture), M. Méline demande qu'on améliore la situation matérielle de ces professeurs.

M. Lecour Grandmaison, demande qu'il ne fasse pas de politique. Le ministre: Nous prévoyons pour le budget de 1912, un relèvement de 62.000 francs.

Sur le chapitre 20, le personnel des écoles pratiques, fermes-écoles, MM. Cachet, Calvet et Poulle demandent qu'on améliore les traitements du personnel enseignant.

Sur le chapitre 22, M. Chalbert, demande ce qu'on fera des 300.000 francs disponibles, si l'on supprime les trois concours nationaux.

M. Gaudin de Villaine: On fait en vérité peu de chose pour l'agriculture; aussi l'exode des cultivateurs se produit. Le moyen de l'empêcher c'est l'exemption du service militaire en temps de paix pour l'aîné de 5 enfants à condition qu'il se livrera à une exploitation agricole. Il faudrait aussi accorder le dégrèvement du principal, du dépôt foncier sur la propriété non bâti, et diminuer de moitié ou des deux tiers les droits de mutation entre vifs. Les droits de succession devraient être supprimés en ligne directe et réduits en ligne collatérale. L'augmentation de ces droits pendant ces quelques années a été un crime contre la fortune publique (Très bien à droite. Il faudrait aussi protéger nos forêts contre la dévastation dont elles sont l'objet de la part des spéculateurs étrangers.

Le ministre: La plupart des réformes que demande M. Gaudin de Villaine sont d'ordre fiscal; elles concernent le ministre des finances et non le ministre de l'agriculture. La question qui concerne les forêts sera étudiée avec grand soin.

Les chapitres 6, 9, 13, 18, 20, 22, 36, 37 et 39 sont adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à deux heures et demie.

La séance est levée à midi.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

La séance est ouverte à 2 heures 50 sous la présidence de M. Dubost.

Le Sénat continue l'examen des chapitres réservés du budget de l'agriculture.

Sur le chapitre 37. (remonte des Haras), M. De Saint-Quentin, vient défendre l'élevage de demi-sang, non seulement dans l'intérêt de notre agriculture, mais aussi dans celui de notre cavalerie et de notre artillerie.

Les chapitres 47 à 56 sont adoptés.

LE CREDIT AGRICOLE

M. Bracon de la Villemoyan demande dans quel délai les caisses régionales de crédit agricole doivent rembourser à l'Etat les avances qu'elles en contentent.

M. Pams répond que le délai imparti est de 20 ans, mais que le remboursement doit avoir lieu chaque année.

M. Calvet demande que la loi sur la répression des fraudes soit strictement appliquée, surtout en ce qui concerne les eaux-de-vie.

Les derniers chapitres sont adoptés.

Le Budget de la Marine

Le Sénat aborde la discussion du budget de la marine.

M. Chautemps, *rapporteur*. — Je constate avec plaisir la mise en chantier de deux croiseurs de 10.000 tonnes en 1911.

Nous sommes guéris d'illusions qui ont coûté cher à la France, puisqu'elles nous ont fait tomber au quatrième rang.

Notre flotte comptait un nombre excessif d'unités devenues sans valeur militaire. Sous l'influence d'une école plus bruyante que sérieuse, nous avons trop construit de croiseurs non protégés et de petits torpilleurs.

La précarité de notre situation résulte aussi de ce que nous avons maintenu nos crédits antérieurs de 300 millions alors que les autres pays dépensent 600 ou 600 millions et l'Angleterre plus d'un milliard.

Notre budget de cette année est de 400 millions. Nous restons encore au-dessous des autres puissances, mais si notre marine a mérité des critiques au point de vue administratif, elle n'a jamais été distancée au point de vue de la valeur du personnel.

En outre, nous possédons une incomparable supériorité dans la navigation sous-marine.

M. de Tréveneuc demande au ministre les réformes qu'il compte faire dans l'administration centrale pour remédier à l'incohérence qui y règne depuis si longtemps.

M. Fortin demande si nos arsenaux sont en état de construire les grosses unités navales et estime que leur outillage a besoin d'être perfectionné.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi matin.

La séance est levée à 7 heures 30.

L'Exposition Internationale du Nord de la France, à Roubaix

Aujourd'hui, jeudi 22 juin :

Exposition ouverte de 9 heures du matin à 6 heures et demie pour les galeries; de 9 heures du matin à 11 heures, pour les jardins.

Entrée : 1 franc; à partir de 7 heures du soir, 0 fr. 50.

Congrès des Entrepreneurs du Nord de la France :

A midi, à l'Hôtel de Ville, assemblée générale des Entrepreneurs du Nord de la France, sous la présidence de M. Villemin, président de la Fédération nationale des Entrepreneurs de France.

A une heure et demie, à l'Exposition, banquet au Restaurant Français; visite de l'Exposition.

Exposition rétrospective des Beaux-Arts.

A la Salle municipale des fêtes, rue de l'Hospice, tous les jours, de 9 heures à 7 heures. Entrée, 1 franc; le vendredi, 2 francs. Réduction de 50 % pour les porteurs de tickets de l'Exposition Internationale.

Exposition-Concours des Arts de la Femme:

De 9 h. du matin à 6 h. 1/2 ,dans le salon d'honneur du grand Palais (dernière journée). Entrée : 0 fr. 50.

Salon de Peinture :

A l'Hôtel de Ville, de 10 h. à 12 h. 1/2, et de 1 h. 1/2 à 5 h., 50 centimes.

Exposition des peintres de fleurs :

De 10 heures à 5 heures, chaque jour, au Village Flamand.

L'Aviation :

De 6 heures à 8 heures, au champ de l'avenue des Villas.

Le Casino :

A 8 h. 1/2, Music-Hall.

Les Ecoles Ménagères :

De 9 heures du matin à 6 heures et demie. Au Village Flamand, Union Française de la Jeunesse.

La Musique :

[illegible] heures et demie, au kiosque du Lac, [illegible] « La Liberté », de Roubaix.

Une heureuse innovation

Afin de donner satisfaction à de nombreuses demandes, il vient d'être créé des cartes d'abonnement d'entrée à Luna-Park, valables tous les jours et pour toute la saison en matinée et soirée, y compris les soirées de gala, malgré l'augmentation, pour ces fêtes du prix d'entrée.

On peut souscrire des cartes d'abonnement de 10 francs, au Crédit du Nord, à Roubaix, rue de la Gare, et dans les succursales de cet établissement. Sur ce prix, en vue de favoriser les abonnés de l'Exposition, il sera consenti aux porteurs de cartes d'abonnement à l'Exposition et sur présentation de leur carte d'abonnement, en souscrivant, une réduction de 20 p. c., — c'est là une excellente idée.

Les Membres du Congrès de l'Industrie minérale à Roubaix

L'inauguration du Palais des Mines et de la Métallurgie

Les membres du Congrès de l'Industrie minérale qui s'est tenu à Douai ces jours derniers, se sont rendus à Roubaix, mercredi matin, au nombre de plus de deux cents, dans le but d'y accomplir la visite de plusieurs usines et de parcourir l'Exposition Internationale du Nord de la France.

Sous la conduite du président du Congrès, M. Tauzin, inspecteur général des mines, ils ont d'abord visité en détail le peignage des MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem.

Ils ont été reçus par M. Eugène Motte, maire de Roubaix, qui leur a fait part des regrets de l'administration municipale de ne pouvoir recevoir les congressistes de l'industrie minérale à l'Hôtel de Ville, en raison du deuil qui la frappe par la mort de M. Edouard Roussel.

Se faisant l'interprète de tous ses collègues, M. Reumaux, directeur général des mines de Lens, a exprimé à M. Eugène Motte les vives condoléances des membres du Congrès.

Ceux-ci se sont rendus, en sortant de l'usine de la rue d'Avelghem, à la filature de coton de MM. Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, qu'ils ont également visitée.

Ensuite, vers midi, la caravane est descendue sur la Grand'Place et, de là, est entrée à l'Hôtel de Ville, que les congressistes ont parcouru, admirant ses proportions grandioses et bien en rapport avec la puissance économique de Roubaix.

A une heure, un déjeuner réunissait nos visiteurs au Restaurant Français de l'Exposition.

On avait fait coïncider, avec l'excursion à Roubaix des membres du Congrès de l'Industrie minérale, l'inauguration du Palais des Mines et de la Métallurgie qui se trouve dans l'allée des Palais.

Cette cérémonie a eu lieu vers 3 heures. S'adressant à M. Eugène Mathon, président du Comité d'initiative de l'Exposition, M. Viala, président de la Chambre des houillères de France, l'a félicité, et en sa personne tous les organisateurs de l'Exposition, de l'intérêt extrême que présente celle-ci pour ses visiteurs. Il a exposé ensuite la façon dont a été conçue l'installation du Palais des Mines et de la Métallurgie.

Répondant à ce discours, M. Eugène Mathon a remercié M. Viala et les organisateurs du Palais des Mines d'avoir ajouté à l'intérêt que présente l'Exposition de Roubaix par l'installation du Palais des Mines, qui comporte de précieux enseignements. Il a félicité M. Reumaux de l'excellente disposition de cette installation et a engagé les congressistes à en accomplir la visite.

Ceux-ci se sont vivement intéressés à tous les aspects de la vie minière et de l'industrie métallurgiques, tels qu'ils sont présentés au Palais des Mines.

ABONNEZ-VOUS à LUNA-PARK. Toute la saison : 10 francs. 9551

Un grand carrousel à l'Exposition de Roubaix

Le Comité d'Initiative de l'Exposition du Nord de la France, a voté une somme de trois mille francs pour l'organisation d'un grand carrousel. Une commission spéciale a été nommée. Elle s'est réunie ces jours derniers et elle a décidé de faire courir trois épreuves. La première attelée avec 1.500 fr. de prix, la seconde montée avec 500 francs de prix, et la troisième réservée aux dames, à laquelle elle a également affecté une somme de 500 francs de prix.

La date choisie est de 30 juillet, de 2 heures à 8 heures du soir.

Nous reviendrons sur cette réunion qui est appelée à obtenir un succès colossal.

Au Champ d'Aviation de Roubaix

L'ETAPE BRUXELLES-ROUBAIX REPORTEE AU LUNDI 26 JUIN

La tempête, qui sévit depuis plusieurs jours apporte dans le Circuit Européen un changement que les Roubaisiens, seront les premiers à déplorer, car ils les privera d'assister dimanche à l'atterrissage de l'héroïque phalange d'aviation prenant part à cette épreuve. En effet, le Comité d'aviation a été officiellement avisé que, par suite de la persistance du mauvais temps, toutes les épreuves du Circuit se trouvaient retardées de vingt-quatre heures et que, par conséquent, les arrivées à Roubaix, auraient lieu lundi 26 juin, au lieu du dimanche 25. Nous regrettons vivement ce contre-temps qui met à bas bien des projets et anéantit bien des espérances. Mais il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur. En reculant d'un jour les étapes qui restent à parcourir, on a obéi, déclarent les organisateurs, à une question de haute conscience ; ce serait, en effet, un crime que de livrer, de gaité de cœur, des hommes, quelque courageux qu'ils soient, à la fureur aveugle des éléments déchaînés.

Si Roubaix ne voit pas les célèbres aviateurs, dimanche prochain, il aura du moins le plaisir d'assister lundi à leur arrivée et mardi à leur départ pour Calais.

Toutes les mesures prises pour le 25, se trouvent, de ce fait, reportées au 26. Au sujet du service d'ordre, une délégation de petits commerçants a fait des démarches en vue d'obtenir que les échoppes et buvettes installées le long de l'avenue des Villas, puissent rester ouvertes. Nous sommes à même d'annoncer que dans les mesures d'ordre décidées par le représentant du ministère de l'Intérieur, il a été convenu que les trottoirs seraient laissés libres, que seule la chaussée serait déblayée, afin de faciliter la circulation pour les piétons et les voitures qui se rendront au Champ d'Aviation.

Les magnifiques performances accomplies par les vaillants pilotes du Circuit Européen indiquent, que, sans accidents qu'on ne peut prévoir à l'avance, tous ceux qui sont arrivés à Liége, arriveront également à Roubaix. Préparons-nous donc à acclamer ces intrépides champions de l'air que les difficultés de la route nous rendent plus sympathiques encore.

PLANS de ROUBAIX

Nouvelle édition, contenant l'indication des rues les plus récentes en vente aux librairies du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue, Roubaix, et 33, rue Carnot, Tourcoing. 8451

BLOC-NOTES

CHAUSSURES

Avec la cravate et le chapeau, la chaussure est un des éléments essentiels de la toilette. Ayez un habillement de la dernière mode, si votre chapeau est démodé, vous avez l'air de revenir de Pontoise et si vos bottines sont éculées, vous ressemblez à un va-nu-pieds endimanché. Les gens simples se contentent d'avoir une paire ou deux de chaussures à la fois. Mais les rois et les empereurs, les fashionables et les gens dans le train, ont toujours un assortiment considérable de toutes sortes de bottines. Ils changent plusieurs fois par jour, suivant qu'ils sont à la ville ou à la campagne, qu'il est matin ou qu'il est soir, qu'il fait beau ou qu'il pleut.

Aussi, n'est pas client qui veut des bottiers dont la renommée règne sur les grands boulevards. Jugez-en par le prospectus réclame suivant :

RÈGLEMENT POUR ÊTRE CLIENT DE LA MAISON

1° Il est créé un modèle de forme pour chaque client ;

2° Jusqu'à complète satisfaction, les chaussures d'essayage sont aux frais de la maison ;

3° Prix à partir de 100 francs la paire, sans aucune garniture ;

4° La commande se compose de : dix paires de chaussures, dix paires d'embauchoirs, soixante paires de bas assortis aux nuances des chaussures, une malle pour les dites chaussures, boucles et autres accessoires ;

5° Déposer 3.000 francs comme garantie et à valoir sur la commande ;

6° Les paiements sont au comptant.

Si jamais vous êtes à Paris et que vous ayez besoin d'une paire de lacets, je ne vous engage pas à l'acheter, dans cette maison, car pour l'obtenir, vous seriez sans doute obligé d'acheter les dix paires de chaussures, les dix paires d'embauchoirs (voir plus haut). Ce sont des lacets qui vous coûteraient cher ! — Ed. P.

LES GRÈVES

A LILLE

Chez les marbriers

Les marbriers en grève ont repris le travail mercredi matin. Les grévistes n'ont pas obtenu le minimum de salaire qu'ils demandaient, mais ils ont cependant obtenu de notables augmentations.

Les Orages

EN BELGIQUE

Au cours de l'orage qui a éclaté hier après-midi à Bruxelles, la foudre est tombée sur la maison de campagne de M. Hoyois, chaussée de Louvain, à Schaerbeek. La toiture a été ébréchée. Dans la cuisine, tout a été renversé. Une femme qui était occupée à faire sa lessive dans cette place, a ressenti une forte secousse, mais n'a pas été blessée. Ensuite, la foudre est ressortie par le jardin sans occasionner d'autres dégâts.

Rue Léopold, à Laeken, la foudre est tombée sur la maison de M. Declercq, inspecteur de police. Le fluide, après avoir fait un trou dans la toiture, a pénétré dans la cheminée qui a été complètement détruite. Mme Declercq et sa fille, qui se trouvaient, la première dans la cuisine, la deuxième dans une chambre du premier étage, ont été renversés et ont eu la figure complètement noircie par la suie tombée de la cheminée. Aucune d'elles, heureusement, n'a été blessée sérieusement. La foudre est sortie ensuite par la fenêtre donnant sur le jardin.

Un voisin de M. Declercq, M. Drab, maréchal-ferrant, qui se trouvait dans la cour, a été également projeté sur le sol. On peut dire que les trois personnes en question l'ont échappé belle.

Communications

ROUBAIX. — Philharmonie du Fresnoy. — Aujourd'hui jeudi 22 courant, à 8 h. 3/4, répétition générale pour tous les musiciens, tambours et clairons.

— **Association de l'école de la rue Brézin.** — En raison de la mort du regretté président d'honneur, M. Edouard Roussel, la réunion mensuelle qui devait avoir lieu dimanche, 25 juin, à 11 h. du matin, est reportée au dimanche suivant, 2 juillet, à la même heure.

— **Amicale Photo.** — La société organise, à la date du 14 juillet, une excursion à Bruges. Elle invite les amateurs et amis qui voudront profiter des prix réduits, de bien vouloir se faire inscrire avant le 10 juillet, ou envoyer leurs adhésions au secrétaire général, 6, rue de Lille.

— **Comité des fêtes des quartiers de l'Entrepont, du Calvaire et de l'Abattoir.** — Aujourd'hui, réunion générale de tous les cafetiers, débitants de boissons et commerçants, chez M. Sercu, cafetier, 229, Grande-Rue, à 8 h. 1/2 du soir.

WATTRELOS. — Mutuelle Wattrelosienne. — La Commission administrative prie les sociétaires qui ne l'ont pas encore fait, de déposer au plus tôt, au siège de la société, les bulletins signés qui leur ont été remis, en vue de recevoir leur adhésion à la collecte, pour l'application de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes. Ceux des sociétaires qui n'auraient pas déposé à la Mairie le bulletin de renseignements demandés par celle-ci, peuvent le joindre aux dits bulletins, le secrétaire se chargera de les déposer pour eux à la Mairie.

TOURCOING. — Œuvre Tourquennoise des Colonies de Vacances. — L'assemblée générale des membres de l'œuvre tourquennoise des colonies de vacances « La Brouette à la Mer » se tiendra le jeudi 22 juin, à 4 h. 1/2 précises, 85 bis, rue des Ursulines. Les membres de la société qui, par erreur, n'auraient pas reçu de convocation, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu. Ordre du jour : Election du Comité.

CONGO Savon Valssier, Sa vogue immense Emplit la France. Le monde entier.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, jeudi 22 juin :

Soleil: lever: 3 h. 58; coucher: 8 h. 5.
Lune: dernier quartier du 19: nouvelle le 26.
Aujourd'hui: St Paulin; demain: St Félix.
De neuf à dix heures et demie, caisse d'épargne.
A neuf heures, tribunal de simple police.
D'une heure à deux heures, visite à l'Hôpital.
De deux à quatre heures, visite des Musées.
Exposition internationale de Roubaix. (Voir notre rubrique spéciale: Exposition).

Le Congrès trimestriel de la Fédération de la Jeunesse Catholique de Roubaix

CONFÉRENCE DE M. VICTOR DILIGENT SUR LA LOI DES RETRAITES OUVRIÈRES

La Fédération de la Jeunesse Catholique de Roubaix et de ses cantons tenait, mercredi soir, à huit heures et demie, dans la salle de la Maison des Œuvres, rue du Vieil-Abreuvoir, son congrès trimestriel. Elle avait demandé à cette occasion, à M. Victor Diligent, avocat à Roubaix, une conférence sur la loi des retraites ouvrières, autour de laquelle une active propagande s'impose en raison de la date très prochaine de son application.

Un auditoire particulièrement nombreux était venu à cette réunion que présidait M. René Derreumaux, président de la Fédération, entouré de M. l'abbé Pascal, aumônier, et de M. Pierre Dhellemmes.

Le conférencier commença sa causerie en rappelant dans quelles conditions fut votée cette fameuse loi : la Chambre envoya au Sénat un projet mal étudié (bien qu'il traînât depuis 20 ans) juste avant les élections générales de 1906. Ce projet prévoyait une charge de 850 millions. Le Sénat attendit quatre ans avant de l'examiner et un moment avant les élections de 1910 il renvoya à la Chambre le projet complètement bouleversé, et ne prévoyant plus qu'une charge de 300 millions. La Chambre, pour aboutir avant les élections, vota les yeux fermés. Et c'est ainsi que la loi garde toutes les imperfections qu'on lui a reprochées.

L'orateur explique alors les principes sur lesquels les retraites devraient être basées.

Les catholiques sociaux, dans leurs Semaines sociales, expliquent qu'en principe la retraite n'est qu'une portion différée du salaire, c'est-à-dire que celui-ci doit être suffisant pour la constituer. Elle serait donc ainsi à la charge de l'employeur qui donne ce salaire.

Mais les réformes doivent être faites suivant ce que la justice commande et ce que les possibilités permettent. Celles-ci sont telles actuellement que la triple intervention de l'ouvrier, du patron et de l'Etat semble la solution la plus immédiatement pratique et réaliste.

Les retraites auraient dû être basées sur un autre principe : la proportionnalité avec les salaires et la mortalité professionnelle. D'une part, les professions sont plus ou moins dangereuses et l'âge de jouissance doit être fixé par profession, suivant la mortalité de chaque profession et non pas, comme on l'a fait, suivant la mortalité moyenne de tous les habitants.

D'autre part, les salaires sont très variables. Un versement de 9 francs est plus onéreux pour ceux qui gagnent 4 francs par jour que pour ceux qui en gagnent 9, et le taux de la retraite, à supposer qu'il puisse suffire à ceux qui ne sont pas habitués à recevoir des salaires assez élevés, ne correspond plus aux habitudes de vie prises par les ouvriers de certaines professions, les linotypistes, par exemple, qui reçoivent des salaires quotidiens beaucoup plus forts que ceux de la plupart des autres ouvriers.

Le conférencier justifie ensuite le principe de l'obligation. L'Etat a le devoir de sauvegarder la justice et les intérêts des faibles. C'est aussi un intérêt pour lui de ne pas avoir à charge des vieux mendiants. L'obligation seule permet de faire une réforme sérieuse.

M. Diligent étudie alors les principales dispositions légales, au point de vue des versements, de leurs taux, des caisses admises à les recevoir.

En terminant, le conférencier demande à tous ses auditeurs qui sont assujettis à la loi de s'y conformer de bon cœur. Sans être parfaite, la loi est bonne. Elle applique d'ailleurs des principes essentiellement chrétiens de fraternité et de justice. C'est donc un devoir d'y collaborer.

Un échange de vues des plus animés suivit la conférence et M. René Derreumaux, avant de lever la séance, remercia M. Victor Diligent de son intéressante causerie.

Quatre-vingts fils téléphoniques sont coupés rue du Bois

LES COUPABLES SONT INCONNUS

De nombreux abonnés au téléphone des quartiers du Trichon et de l'Epeule, ont été privés mercredi dans la matinée de leur communication.

Le personnel de l'Hôtel des Postes, informé, se mit en devoir de découvrir la cause de cette interruption ; après bien des recherches, il fut constaté que 80 fils téléphoniques qui sont attachés à la herse de la toiture de l'école communale de la rue du Bois, avaient été coupés au pied de la herse.

Les saboteurs, pour se rendre au sommet de l'école, avaient passé par la cour Dubosquet, qui est voisine de l'école ; puis, en faisant sans doute, la courte échelle, ils étaient parvenus à saisir l'échelle en fer qui est scellée sur la muraille et qui mène sur la toiture à une hauteur d'une vingtaine de mètres. Avant de quitter le sommet du bâtiment, les saboteurs avaient arboré un drapeau rouge sur lequel ils avaient placé le journal « La Guerre Sociale ».

M. Delteil, commissaire de police du 2e arrondissement, informé de cet acte de sabotage, a immédiatement ouvert une enquête. Les habitants de la cour ont été entendus, mais aucun d'eux n'a pu donner le moindre renseignement permettant de découvrir les coupables.

Une équipe d'ouvriers télégraphistes a été chargée d'opérer les réparations. Le service a été rétabli dans le courant de l'après-midi.

Une plainte en captation d'héritage

DEUX PERQUISITIONS

Le Parquet de Lille était saisi récemment d'une plainte en captation d'héritage. Cette plainte émanait d'une jeune Roubaisienne, Mlle Julia Vanlaethan.

M. Delalé, juge d'instruction, fut chargé de l'information de cette délicate affaire. Ce magistrat a envoyé à Roubaix, une commission rogatoire.

En exécution de ce mandat judiciaire, M. Grimaldi, commissaire de police du 3e arrondissement, a perquisitionné mercredi matin dans deux maisons, rue des Fossés et rue Leverrier, cour Bernard-Spriet.

La première perquisition n'a donné aucun résultat. La seconde a amené la découverte de deux coffrets, l'un en bois, l'autre métallique, contenant ensemble pour environ quinze mille francs de bijoux et de valeurs diverses, parmi lesquelles un lot d'obligations de la ville de Gand. Ces coffrets ont été placés sous scellés et adressés au Parquet.

L'instruction cherchera à établir la provenance des bijoux et des valeurs, afin de savoir si elles appartiennent à l'héritage de Mlle Vanlaethan.

LA DÉLÉGATION DE LA « ROUBAISIENNE » A LA FÊTE FÉDÉRALE DE CAEN. — Malgré tout son désir de répondre à l'appel de l'Union de France, le Comité de notre société municipale a dû, après examen des différentes raisons, renoncer à sa participation à la fête fédérale de Caen, qui est remise aux 15 et 16 juillet. Une délégation de cinq membres a été désignée pour représenter la section. Pour compenser les efforts imposés aux gymnastes dans la préparation de ce concours, une commission examinera la possibilité de faire coïncider le concours d'Armentières avec un déplacement de toute la société vers une plage française, comme il a été fait l'année dernière, pour Ostende. Au cours de la réunion, M. Ch. Weill a vivement félicité le président, M. Alfred Motte, du succès qu'il vient de remporter dimanche dernier à Paris, en enlevant brillamment, une fois de plus, le championnat de France du saut en longueur. En quelques mots, il a dit la satisfaction des gymnastes d'avoir pour le guider un président qui sait si bien joindre l'exemple au précepte et donné l'assurance que ceux-ci sauront toujours dignement soutenir la comparaison avec les meilleurs. M. Motte, en remerciant le vice-président des éloges qui venaient de lui être adressés, a dit combien il était touché de la sympathie que lui témoignent à tout moment les gymnastes qui peuvent être assurés de la réciprocité.

APPEL AU BON SENS. — Tout le monde sait, grâce aux progrès de la science, que les maladies de la peau, ne proviennent pas toutes d'une cause interne et qu'il y en a un grand nombre qui sont dues à des altérations et à des inflammations propres à la peau. Dans ces cas, le simple bon sens doit dicter l'emploi du Cadum, la nouvelle découverte médicale dont l'éloge n'est plus à faire. Cadum agit avec une telle rapidité et une telle efficacité qu'en quelques jours ou en quelques semaines, selon la gravité du cas, il transforme la peau la plus malade et la plus infectée en une peau saine, lisse et éclatante. Il est l'ennemi mortel des affections telles que : eczéma, boutons, herpès, urticaire, dartres écorchures, pelade, pellicules, pustules, gourme, etc... Toutes pharmacies 50 c. la boîte d'essai et 1 fr. grande boîte. 6025a

LE COMITE DE LA SOCIETE « LE TIR NATIONAL DE ROUBAIX » nous prie d'insérer la note suivante :

Dans sa dernière réunion, le Comité du Tir National a été amené à examiner la situation faite à la Société du Congrès de préparation militaire tenu à Roubaix les 20, 21 et 22 mai dernier.

Le Président a rappelé qu'à l'assemblée générale des Sociétés de préparation militaire tenue à Paris, en novembre 1910, il avait pris l'initiative de solliciter pour notre ville l'honneur d'organiser un Congrès national en 1911 et qu'il avait rencontré de la part des représentants de certaines sociétés roubaisiennes une hostilité marquée. Il a ensuite exposé qu'après un échange d'observations, les Sociétés de préparation militaire de Roubaix avaient été chargées de ce Congrès et que dans cette manifestation qui vient d'avoir lieu, le Tir National ne s'est pas vu attribuer la place qui lui revenait.

Ayant pris connaissance à la suite de ces déclarations des différents documents qui lui ont été représentés, le Comité a résolu de rendre publique la protestation de son Président qu'il fait sienne.

Il s'étonne de ce que, soit dans les communiqués faits à la presse locale, soit dans des publications spéciales, il ait été fait mention des efforts accomplis par toutes les sociétés locales, sauf de ceux pourtant réels du Tir National, qui a offert son stand pour le concours de tir, et dont plusieurs membres ont participé à l'organisation des fêtes et des concours; que des photographies des différents groupements roubaisiens et de nombreuses personnalités, confiées aux journaux, aient été exclus systématiquement le Tir National, dont le stand, à tout le moins, aurait pu parmi elles figurer dignement.

Qu'enfin, dans ces communiqués, son président, M. Victor Renard, ait été privé du titre qui lui est le plus cher entre tous, celui de Président du Tir National, partout où il a été impossible d'éviter sa désignation, notamment dans le livret-programme.

Le Comité regrette de trouver, dans ces différents faits, la marque d'intentions fâcheuses à l'égard du Tir National; et cette impression lui est d'autant plus douloureuse qu'à maintes reprises il a fait appel à la bonne camaraderie qui doit ou devrait exister entre tous ceux qui se sont donné pour but de préparer des hommes au pays.

EXPOSITION DE ROUBAIX. — En visitant le **Village Flamand**, ne manquez pas d'aller entendre à **« La Famille »**, le piano électrique **« Phonolect »**, de la maison **Scrépel**, 138, Grande-Rue, Roubaix. Tél. 21.12. 1101

LES FÊTES DES QUARTIERS DE L'EPEULE ET DE L'ALOUETTE. — Nous voici à la veille des réjouissances qui seront données le 25 juin dans les populeux quartiers de l'Epeule et de l'Alouette et pour le succès desquelles le comité organisateur n'a rien négligé, ainsi qu'en témoigne, d'ailleurs, un programme soigneusement élaboré et que nous publierons sous peu.

En raison de l'importance de ces fêtes, une réunion générale des commerçants et débitants des deux quartiers a eu lieu mercredi soir, à 9 heures, chez M. Elie Catteau, angle des rues de l'Epeule et Watt, sous la présidence de M. H. Desbarbieux, qui avait à ses côtés les membres du comité.

En ouvrant la séance, M. le président annonce à l'assistance qu'aussitôt qu'il eut connaissance de la fin tragique du sympathique président d'honneur, M. Edouard Roussel, il se rendit, accompagné de M. E. Dubus, vice-président, au domicile du défunt, pour exprimer à la famille les condoléances du comité et des adhérents. M. Desbarbieux, vis-à-vis du deuil cruel qui frappe les deux quartiers de l'Epeule et de l'Alouette, s'est mis à l'entière disposition des membres de la famille de M. Edouard Roussel dans le cas où ils jugeraient à propos de remettre la fête. Il fut répondu à ces messieurs que si M. Edouard Roussel était là pour répondre, il dirait de ne rien changer aux dispositions qui ont été prises, et que le comité devait par conséquent laisser subsister les choses.

M. le président a proposé à l'assemblée de lever la séance en signe de deuil, ce qui a été approuvé à l'unanimité. Il a été décidé, en outre, que M. le secrétaire général adresserait officiellement à Mme Edouard Roussel une lettre de condoléances au nom du Comité, des commerçants et adhérents des quartiers de l'Epeule et de l'Alouette.

HALLE FLIPO. — Vente à prix avantageux fruits à confitures primeurs. 9486

LE VOL D'UN CHASSIS D'AUTO. — Sous cette rubrique nous avons relaté il y a quelques jours, qu'un chauffeur avait disparu avec un châssis d'auto, qu'il avait été chargé par son patron d'aller reprendre dans une maison où il était en réparation.

M. Henri Baumont, 27 ans, le chauffeur en question, demeurant rue du Parc, 9, a regagné Roubaix. Il nous prie de déclarer qu'il a tout simplement été victime d'une panne en pleine campagne et s'est trouvé dans l'impossibilité d'avertir son patron, M. Cousin, confectionneur, boulevard de Cambrai. Il ne s'agit donc pas, a-t-il ajouté, de fugue, encore moins de vol.

et Pêche ». 9507

A L'EXPOSITION. — Mamans ! aux enfants sages faites visiter le pavillon « Chasse

COUPONS. — Messieurs **M. Nacquart et O. Martin**, changeurs, 6, rue de la Gare, Roubaix, paient dès maintenant tous les coupons à échéance du 1er Juillet dont le taux est connu.

Ils rappellent aux capitalistes que la vérification des titres est faite avec le plus grand soin, ce qui évite des pertes d'intérêts. 9434

RENVERSÉE PAR UN CYCLISTE. — Mlle Marie Semouille, gouvernante chez M. Louis Eckmann, assureur, a été renversée, Grande-Rue, par un cycliste. Transportée à la pharmacie de M. Georges Deschodt, elle fut pansée, puis examinée, au dispensaire de la rue du Vieil-Abreuvoir par M. le docteur Dispa. Le praticien a constaté une plaie à l'arcade sourcilière gauche et une luxation du bras droit.

VOULEZ-VOUS être Maître du Feu ? Achetez l'extincteur **Nancy**. Essai au gré du client. Référ. Renseigts Direction du Nord, 6, rue de la Gare, Roubaix. 9407

BRULÉE PAR DE L'EAU CHAUDE. — Dans la salle de retordage des établissements Wibaux-Florin, fabricants, rue Cuvelle, l'une des ouvrières Mlle Marie Vandecastel, âgée de 14 ans, demeurant rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle d'Or, 30, est tombée en portant un seau d'eau.

M. le docteur Vanlaer, a constaté des brûlures de deuxième degré de la face interne de la jambe gauche. Il a prescrit à la jeune ouvrière trois semaines de repos.

PETITS JAMBONS, cuits et désossés, pr famille. Mes spéc. 100, r. de Lannoy. Tél. 26. 9503

COUP DE BRAS DE CHASSE. — Un tisserand de MM. A. Dutat et Morels, fabricants, boulevard Gambetta, M. Jules Barbe, âgé de 36 ans, demeurant au fort Lillois, à Wattrelos, a été blessé au pouce droit par le bras de chasse de son métier.

L'ouvrier qui a le pouce gauche luxé a en outre une fracture du premier métacarpien. M. le docteur Mailard qui lui a donné les premiers soins a prescrit au blessé vingt jours de repos.

Ils sont vraiment BEAUX, NOUVEAUX ET PAS CHERS, LES LUSTRES et APPAREILS (gaz-électricité), **vendus chez DECLEE FRERES et Cie, 14, RUE DU CURE, à ROUBAIX. 25 % MOINS CHER qu'ailleurs. RECHAUDS, FOYERS-CUISINIERES A GAZ. — ENTRÉE LIBRE.** 9285

ENTREPRISE DE PEINTURE & VITRERIE. Forfaits. Devis. Léon Cocheteux, rue du Luxembourg, 94. Tél. 20.30, Roubaix. 608

LE DANGER DES ECHELLES. — Le magasinier de M. H. Mathon-Bertrand, négociant en laines, rue des Fabricants, s'est blessée en tombant d'une échelle dans les bureaux.

M. le docteur Faidherbe a constaté que le blessé, M. François